RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier

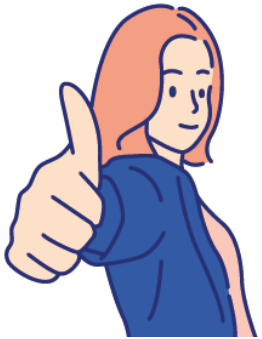

parcoursup.gouv.fr

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Le calendrier 2026 en 3 étapes

Octobre 2025 > Janvier 2026
Je m'informe
et découvre les formations

19 Janvier 2026 > 12 Mars 2026
Je m'inscris pour formuler mes vœux

Jusqu'au 1er Avril 2026
Je finalise mon dossier

2 Juin 2026 > 11 Juillet 2026
Je reçois les réponses
des formations et je décide

Mercredi 17 décembre :
ouverture de la carte
des formations 2026

Jeudi 12 mars :
dernier jour pour formuler
mes vœux

Vendredi 5 juin - Lundi 8 juin :
classement des vœux
en attente

Étape 1
des outils pour vous aider à élaborer votre projet d'orientation

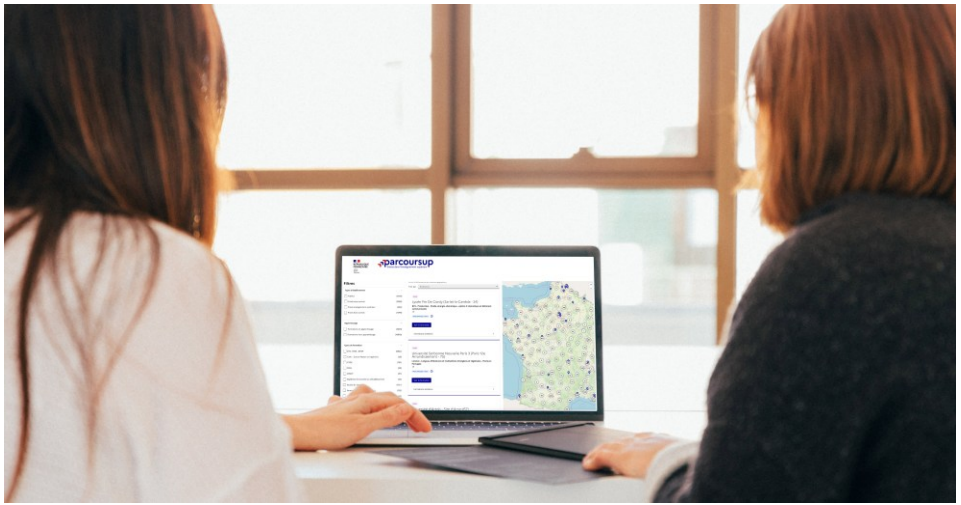

LE BON RÉFLEXE : S'INFORMER

➢ Sur onisep.fr/avenir-s

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur **les filières, les formations et les métiers.**

MonProjetSup, un **nouvel outil pour aider professeurs** et **lycéens** dans l'élaboration du projet d'orientation.

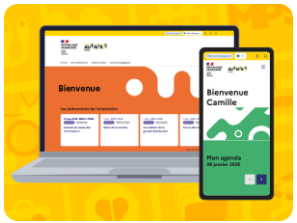

https://app.avenirs.onisep.fr

➢ Sur parcoursup.gouv.fr

La **carte des formations** pour **découvrir** les formations, enregistrer vos « **favoris** », **comparer les formations** entre elles, trouver les **contacts utiles** ou repérer les dates des **journées portes ouvertes.**

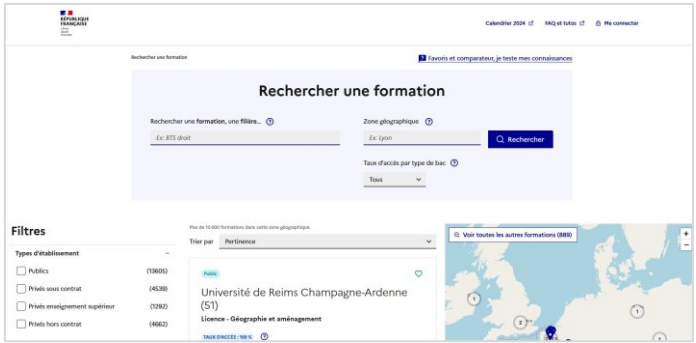

À savoir : les lycéens peuvent se créer un compte Parcoursup dès la classe de 2nde ou de 1ère

Les formations disponibles sur Parcoursup

Parmi les 25 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements

- **Des formations sous statut étudiant**
  - **Formations dites « non sélectives »**
    les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les licences professorat des écoles (LPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
  - **Formations dites « sélectives »**
    les classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc
- **Des formations sous statut apprenti (en alternance)**

☛ Certaines formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup **> soyez vigilants**

Une offre mise à jour pour la rentrée 2026

Au niveau du résultats de la recherche, un premier niveau d'informations :

> **L'accès à la fiche formation**

> **Le statut de l'établissement de formation**

> **Des suggestions de formations similaires** pour vous permettre de découvrir des formations que vous ne connaissiez pas et élargir vos choix.

> **Le taux d'accès** pour vous permettre d'identifier si la formation est très demandée ou pas.

Vous aider à préparer vos choix de vœux, deux fonctionnalités :

> **Conserver en « favoris » les formations que vous préférez**

> **Comparer les formations qui vous intéressent grâce au comparateur**

Choisir une formation sur Parcoursup ou hors Parcoursup : quelles questions se poser ? Quels éléments vérifier ?

Carte d'identité de la formation

Vérifier en un coup d'œil

- ✓ le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'État/privé),
- ✓ le caractère sélectif/non sélectif, la capacité d'accueil,
- ✓ le label MESRE
- ✓ ou encore l'éligibilité aux bourses et l'information sur les frais de scolarité, le règlement de la CVEC

Les bons réflexes pour choisir un établissement

Sur le **site parcoursup.gouv.fr** un livret **« Choisir sa formation post-bac : les bons réflexes »** aide les lycéens et parents à se repérer, à poser les bonnes questions pour choisir un établissement de formation

La fiche de formation : tout savoir sur une formation

Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés, pour être plus claire, plus riche, plus transparente

- **Découvrir la formation et ses caractéristiques** : les contenus et l'organisation des enseignements, les dispositifs pédagogiques, les **frais de scolarité**, le règlement de la CVEC, les dates des journées portes ouvertes...
- **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** à travers la représentation visuelle des critères définis par les formations (résultats scolaires, compétences et savoir-faire, savoir-être, motivation et cohérence du projet, engagements….) avec leur degré d'importance, ainsi que des conseils pour formuler sa candidature
- **Consulter les modalités de candidature** en particulier les conditions pour candidater, les modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- **Visualiser les chiffres d'accès à la formation :** des données clés sur l'admission en 2025 et les possibilités d'accès dans la formation pour les lycéens de terminale au cours des 3 dernières années
- **Poursuivre ses études et connaitre les débouchés** : des informations sur les taux de réussite, les possibilités de poursuite d'études, les taux d'insertion et conditions de salaire des sortants de la formation
- **Contacter et échanger avec l'établissement** : contacts de référents de la formation, notamment le référent handicap

Les modalités d'examen affichés pour chaque formation

Dans les formations sélectives (classes prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI, etc.)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont affichés aux candidats (rubrique « consulter les modalités de candidature »).

Dans les formations non sélectives (licences, LPE et PASS)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil :** si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer.

L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat, etc.) afin de l'aider et de favoriser sa réussite.

Assurer la visibilité des critères de candidatures

>> une rubrique dédiée aux critères d'analyse des candidatures avec une présentation globale et détaillée

>> la rubrique « Conseils » pour faire passer des messages aux candidats

>> Des rapports d'analyse des candidatures de l'année riches en données pour réfléchir

Nouveauté en 2026
Des rapports d'analyse des candidatures de l'année précédente plus riches en données

Des données claires, riches et utiles

>> des chiffres globaux d'accès à la formation calculés à la fin de la phase principale 2025

>> des chiffres déclinables pour chaque type de baccalauréat français : général, technologique, professionnel

>> une visibilité du taux d'accès par type de baccalauréat dans chaque formation pour voir si la formation était très demandée ou si elle a accueilli tous les candidats

Pour en savoir plus, consultez notre vidéo dans l'espace *Ressources* de parcoursup.gouv.fr

Informer sur l'insertion professionnelle des étudiants

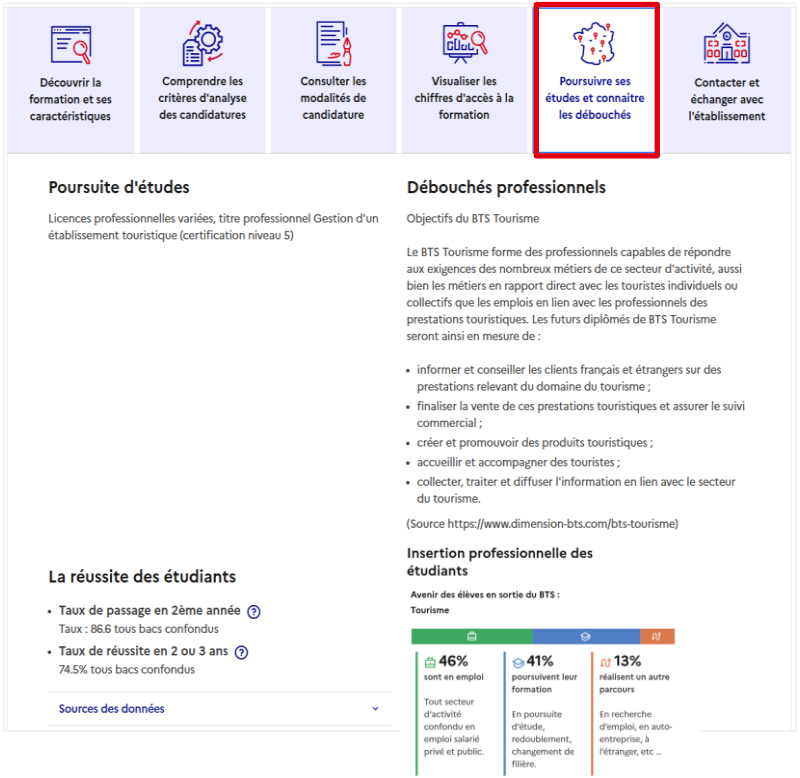

- Une rubrique dédiée à l'information sur la **poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants**
- **L'information sur la réussite**
- **Des statistiques d'insertion et de niveau de salaires**
  6 mois /1 an après la sortie des études
  - Licences générales
  - BTS
  - BUT
  - Écoles d'ingénieur, de commerce et de management
  - Etc.

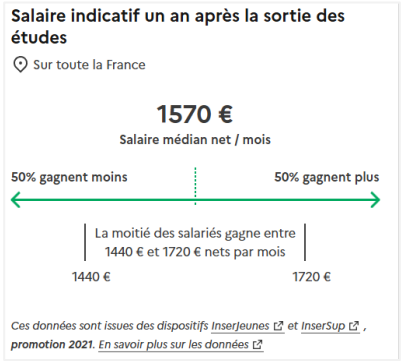

Etape 2 : s’inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

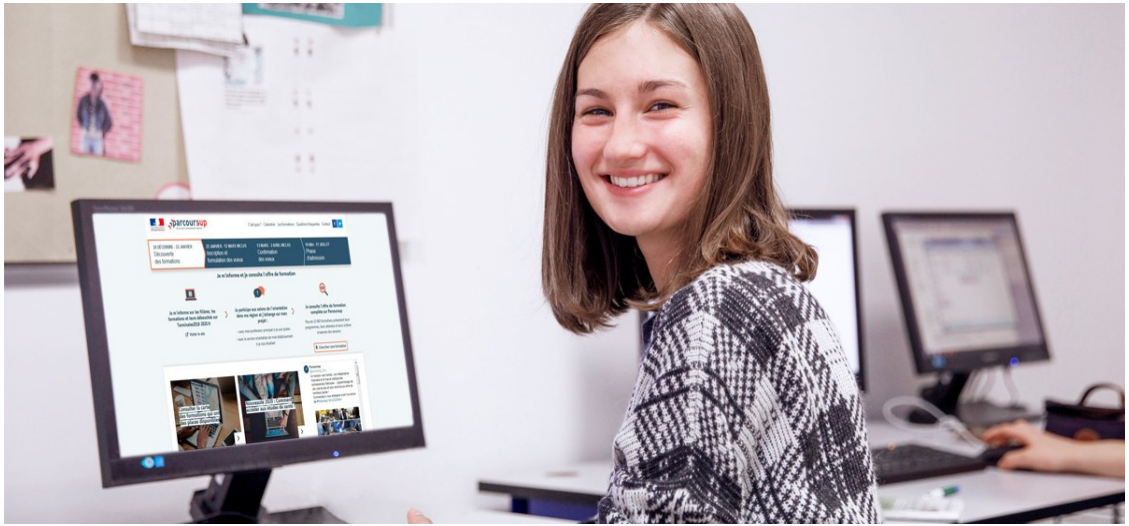

2

19 janvier 2026 > 12 mars 2026 > 1er avril 2026
Je m'inscris pour formuler mes vœux

TOUT AU LONG DU 2e TRIMESTRE 2026

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 19 JANVIER AU 12 MARS 2026

- Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-voeux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 12 mars 2026 : dernier jour pour formuler mes vœux.

MERCREDI 1er AVRIL 2026

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux.**

FÉVRIER – MARS 2026

2e conseil de classe : *chaque vœu que je formule fait l'objet d'une* ***fiche Avenir*** *comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.*

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur Parcoursup pour vous guider à chaque étape

AVRIL – MAI 2026

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'inscrire sur Parcoursup à partir du 19 janvier 2026

1. CRÉER UN COMPTE

Les candidats doivent d'abord se créer un compte Parcoursup, en utilisant une adresse email valide et régulièrement utilisée et un mot de passe.

Les lycéens doivent créer leur compte Parcoursup en utilisant l'adresse mail précédemment transmise au lycée. En cas de doute contactez la scolarité de votre établissement.

2. CRÉER SON DOSSIER

Une fois le compte créé, les lycéens se connectent pour commencer la création de leur dossier candidat.
Vous aurez besoin de renseigner votre INE (identifiant national élève pour tous les lycéens). Il est présent sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves du baccalauréat.

Pour les lycées français à l'étranger : l'établissement fournit l'identifiant pour créer son dossier candidat. Cet **identifiant** correspond au **numéro cyclades** (numéro d'inscription au bac)

[IMPORTANT] Renseignez un numéro de téléphone portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

[CONSEIL AUX PARENTS OU TUTEURS LÉGAUX] Vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter

Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

> **Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**

> Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP, etc.) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)

> **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal

> **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure

> **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier

> **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connait que le vœu qui la concerne

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul

Focus sur les vœux multiples (1/4)

➢ **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires**

(*exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).*

> **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.

> **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

> Sauf exception (PASS Ile-de-France), il n'y a pas de vœu multiple pour les licences

À noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

Focus sur les vœux multiples (2/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- **Les DN MADE** regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale**
- **Les classes prépas** regroupées **par voie à l'échelle nationale (spécificité de l'internat)**
- **Les EFTS** (Établissement de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État à l'échelle nationale**
- **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention à l'échelle nationale**

Focus sur les vœux multiples (3/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à **l'échelle territoriale**.

Rappel : limitation à 5 vœux multiples maximum par filière

- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées **en réseau** et qui **recrutent sur concours commun**
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
- **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Focus sur les vœux multiples : exemples (4/4)

Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Paris Saclay propose 7 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

À noter : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Des formations accessibles sur l'ensemble du territoire
Quelle priorité géographique sur Parcoursup ?

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles, etc.)

> **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

Pour les formations non-sélectives (licences, LPE, PASS)

> Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique :** un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.

> L'appartenance ou non au secteur est **affichée aux candidats**. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

Point d'attention : pour les licences, les statistiques sur l'admission des lycéens de terminale au cours des 3 années passées (rubrique « Visualiser les chiffres d'accès à la formation ») sont celles des candidats qui étaient prioritaires pour le secteur de recrutement de la licence.

Focus sur les vœux en apprentissage

- **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel
Les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.
Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur parcoursup.gouv.fr

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Dernier jour pour formuler vos vœux : Jeudi 12 mars 2026

(23h59 heure de Paris)

Finaliser son dossier et confirmer ses vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

- **Compléter leur dossier :**
  - rubrique « préférence et autres projets »
  - Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
  - pièces complémentaires demandées par certaines formations
  - rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)
- **Confirmer chacun de leurs vœux**

Un vœu non confirmé avant le 1er avril 2026 (23h59 - heure de Paris) ne sera pas examiné par la formation

La lettre de motivation

La lettre de motivation n'est obligatoire que si elle est demandée par la formation

- **Elle sert à expliciter la motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci.** Il ne s'agit pas d'un exercice de rhétorique ou une dissertation mais d'illustrer avec vos propres mots en 1500 caractères ce qui vous conduit à candidater. Une aide à la rédaction est jointe dans votre dossier.

  La lettre de motivation est personnelle. Renseignez-la, soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites : cela se voit et ne plaidera pas pour votre dossier. **Ne pas faire des lettres de motivation ChatGPT !**

À noter : pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature

Nouveauté 2026 : les formations vous précisent comment sont utilisés les lettres de motivation : lecture systématique / utilisation non systématique, pour départager des candidatures, pour conforter l'analyse d'un dossier

L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de Droit

Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en Licence de Droit :

Un questionnaire en ligne sur le site Avenirs de l'Onisep :

Accessible (**à partir du 19 janvier 2026**) à partir des fiches de formations concernées ;

→ Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;

→ Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup avant le 1er avril 2026 23h59 (heure de Paris).

Faire le choix de la césure

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc.)

- **Durée la césure :** d'un semestre à une année universitaire
- **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »).

À savoir : le service militaire volontaire prendra la forme d'une césure pour ceux qui poursuivent des études supérieures

- **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission >** Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- **Lors de la césure, le statut étudiant est garanti.**
- **À l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup ; il peut aussi candidater sur Parcoursup en valorisant son expérience**

Les éléments transmis aux formations du supérieur

- **La rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements

- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation

- **Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives

- **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée (**consultable à partir du 2 juin 2026**)

- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
  - **De l'année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
  - **De l'année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre)

- **Des informations sur votre parcours spécifique**
  - parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)
  - participation aux cordées de la réussite
  - certification des compétences numériques (Pix)

À noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2ème trimestre (ou 1er semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

Focus sur l'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

- **On peut candidater sans évoquer son handicap**
- **La discrimination en raison du handicap est interdite**
- **Les coordonnées d'un référent handicap sont disponibles sur chaque fiche de formation.** Il a la mission de répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.
- **Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup** pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra demander à Parcoursup de la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée**. Cela permet d'anticiper la rentrée étudiante dans le nouvel établissement.
- **À partir du 2 juin 2026, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier** (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Dernier jour pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux : mercredi 1er avril 2026

(23h59 heure de Paris)

L'analyse des candidatures par les formations

Rappel : ce n'est pas l'algorithme de Parcoursup qui examine les dossiers, ce n'est pas non plus Parcoursup qui choisit votre affectation

Pour en savoir plus consultez notre vidéo : https://youtu.be/Qe59ve-oA6w

- Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux (CEV) a défini les critères d'examen des candidatures et évalué les candidatures confirmées**
- La CEV prend en compte les critères affichés dans la fiche formation **et les précise au regard des candidatures (pondération des éléments)**
- **Les classements des CEV sont remontés à Parcoursup le 21 mai 2026** pour vérifications par l'équipe Parcoursup avant intégration des priorités légales (taux fixés par les Recteurs) et publication le **2 juin 2026**

Un appui aux lycéens boursiers

Priorité accordée aux lycéens boursiers dans chaque formation, y compris les plus sélectives (des taux minimum définis par les recteurs et affichés sur Parcoursup).
Une aide financière de 500 € aux lycéens boursiers qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence.

Une prise en compte possible de la participation aux cordées de la réussite

Les formations du supérieur peuvent intégrer ce critère dans leur examen des vœux : près de 40 % ont fait ce choix pour 2025.

Des places priorisées pour les lycéens professionnels et technologiques dans les formations professionnalisantes (BTS et BUT) dans lesquelles ils réussissent le mieux

Une priorité d'accès aux licences en tension pour les candidats du secteur

(académie en général ; des exceptions géographiques affichées aux candidats)

Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

3

2 juin 2026 > 11 juillet 2026
Je reçois les réponses des formations et je décide

MARDI 2 JUIN 2026 — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 5 juin et le lundi 8 juin 2026 inclus : je classe mes vœux en attente.

MARDI 7 JUILLET 2026

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

SAMEDI 11 JUILLET 2026 — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

JEUDI 11 JUIN 2026

La **phase d'admission complémentaire** est ouverte. Jusqu'au 10 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.

À PARTIR DU 1er JUILLET 2026

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

Les dates clés de la phase d'admission principale

Les dates clés

À partir du 2 juin 2026	**Phase principale d'admission** Je reçois les réponses des formations à mes vœux et je réponds au fur et à mesure aux propositions d'admission.
Du 5 au 8 juin 2026 inclus	**Classement des vœux en attente** Je dois **classer par ordre de préférence** les vœux en attente que je souhaite conserver.
Du 12 au 19 juin 2026	**Les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves écrites de baccalauréat**
7 juillet 2026	**Résultats du baccalauréat**
11 juillet 2026	**Fin de la phase principale d'admission**

Une phase de choix de 40 jours : du 2 juin au 11 juillet 2026

- Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**

- Les candidats consultent **les réponses des formations le 2 juin 2026.**

- **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu :** chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.

- Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.

- Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées**. Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu.

Quelles réponses de la part des formations ?

Formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, etc.)

Oui (proposition d'admission) → Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place → Le vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

Non → Le candidat peut demander à la formation les raisons de cette décision
La marche à suivre est explicitée dans son dossier, en face du vœu

Formations non sélectives (licences, LPE, PASS)

Oui (proposition d'admission)	**Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée**
OUI-SI (*) (proposition d'admission)	**Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée**
En attente d'une place	**Ce vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver**

* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Une alerte pour chaque proposition d'admission

Les candidats sont alertés, le matin, dès qu'ils reçoivent une proposition d'admission

- **par SMS sur leur téléphone portable**
- **par mail dans leur messagerie personnelle** (une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable ont été demandés au moment de l'inscription)
- **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

À noter : il n'y a pas d'application mobile dédiée, l'application est compatible avec les smartphones. Cependant il est toujours conseillé d'interagir avec son dossier depuis un ordinateur.

À savoir
Les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant.

Les délais de réponse aux propositions d'admission

- **Pour une proposition reçue entre le 2 et le 3 juin 2026 inclus,** le candidat a jusqu'au **4 juin 2026, 23h59** (heure de Paris) pour répondre

- **Pour une proposition reçue entre le 4 juin 2026 et le 9 juillet 2026 :** il a 2 jours pour répondre

Exemple : pour une proposition d'admission reçue le 10 juin 2026 (matin), le candidat devra répondre avant le 11 juin 2026 23h59 (heure de Paris).

Règle d'or
Il faut obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans le dossier, sous peine de la perdre.

La réponse **« candidature retenue sous réserve de contrat »** signifie que la candidature a été sélectionnée et que pour être effectivement admis le candidat doit avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

La **proposition d'admission n'est déclenchée qu'après enregistrement du contrat signé sur Parcoursup par le CFA.**

> > Faire ses recherches d'employeur sans tarder en consultant :

- Le site **La bonne alternance depuis son dossier** pour trouver les entreprises qui recrutent régulièrement des apprentis
- **Nos conseils** pour trouver un employeur sur **Parcoursup.gouv.fr**

Les CFA et les établissements qui vous intéressent doivent également vous aider, **ils peuvent être contactés directement.**

Comment classer les vœux en attente ?

❑ En se connectant à son dossier entre le 5 et le 8 juin 2026 (23h59, heure de Paris)

- ➢ le candidat sélectionne et classe par ordre de préférence les vœux en attente qu'il souhaite conserver.
- ➢ Les formations n'auront jamais accès à son classement.
- ➢ Le classement ne modifie pas la place dans la liste d'attente de la formation.

❑ À compter du 9 juin 2026

- ➢ **Les vœux en attente non classés avant le 8 juin 23h59 sont supprimés**
- ➢ Si un candidat reçoit une proposition d'admission pour un vœu en attente classé :
  - Il peut choisir d'accepter ou de refuser cette proposition
  - Tous les vœux qui viennent après dans son classement sont supprimés

Par exemple : Paul a classé 5 vœux en attente. S'il reçoit une proposition d'admission relative à son vœu classé en 1er, ses vœux en position 2, 3, 4 et 5 sont supprimés. S'il avait déjà accepté une proposition d'admission, il devra choisir entre la nouvelle proposition et celle déjà acceptée.

Le bon réflexe : tester ses connaissances et les interfaces (quiz, vidéos, infographies, site d'entrainement)

Des solutions adaptées pour chaque situation

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- **Dès le 3 juin 2026** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demander un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire.**

- **Du 11 juin au 10 septembre 2026** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions d'admission dans des formations disposant de places disponibles.**

- **À partir du 1er juillet 2026** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles.

Focus sur la phase complémentaire

➢ Quelles réponses des formations ?

Les formations sélectives : Oui ou Non

Les formations non sélectives : Oui ou Oui-Si

➢ Dans quels délais les formations répondent-elles ?

Délai de réponse de 8 jours maximum

La pause estivale : du 13 juillet 2026 et 20 août 2026

➢ Dans quels délais répondre aux propositions d'admission ?

Une alerte (mail et sms) lorsqu'une proposition arrive

→ pour une proposition reçue entre le 11 juin et le 16 août 2026 : le candidat a 2 jours pour répondre

→ pour une proposition reçue entre le 17 août et le 10 septembre 2026 : le candidat a toute la journée pour répondre

Info : suspension des délais de réponse pour les lycéens pendant les épreuves écrites du Bac

➢ La possibilité de demander le réexamen de son dossier dès le 2 juin 2026

Si un candidat ne trouve pas de formation compatible avec sa situation ou ses besoins particuliers et que cela justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée

Demande motivée à faire au Recteur via la rubrique « contact » de votre dossier

➢ Anticiper la rentrée dans l'établissement choisi : la fiche de liaison

La fiche de liaison permet au candidat d'indiquer à son futur établissement les aménagements dont il avait éventuellement bénéficié pendant sa scolarité et ses besoins pour la rentrée.

Rappel important
Une fois la formation acceptée de manière définitive, le candidat peut demander à Parcoursup de transmettre directement la fiche de liaison au référent handicap de son futur établissement >> infographie sur l'espace Ressources du site Parcoursup

Parcoursup 2026 : la fin de la phase principale

Fin de la phase d'admission principale le 11 juillet 2026

Que signifie la fin de la phase principale ?

- Les formations sont complètes, les listes d'attente n'évoluent plus.
- **Le 11 juillet 2026**, les vœux en attente classés par les candidats et toujours présents dans leur dossier seront automatiquement archivés dans leur dossier.

Ainsi, si une place venait à se libérer de manière exceptionnelle pendant l'été (suite au désistement d'un candidat admis), elle sera proposée au 1er candidat sur la liste d'attente.

À savoir

Un répondeur automatique pour partir l'esprit tranquille pendant l'été
> Les candidats qui ont choisi d'archiver des vœux en attente peuvent recevoir exceptionnellement une proposition d'admission pendant l'été. Ils pourront activer le répondeur automatique entre le 13 juillet et le 18 août 2026.
Dès qu'une proposition leur est faite, le répondeur automatique l'accepte à leur place.

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat,** le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée par l'établissement :** l'essentiel des inscriptions en juillet et les autres fin août 2026
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup, qu'il télécharge via la plateforme.

Parcoursup 2026 : nos conseils

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

5 conseils pour aborder sereinement Parcoursup

1. **Prenez connaissance du calendrier 2026,** des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure ; utilisez les outils Parcoursup pour échanger, vous exercer (Quiz ; Règles d'or ; FAQ ; Simulateur d'admission ; Site d'entrainement de la phase d'admission).

2. **Anticipez, n'attendez pas la dernière minute**
   Anticipez au lycée pour construire votre projet d'orientation progressivement (avec **MonProjetSup** sur la plateforme Avenir-s ; la possibilité d'ouvrir un compte Parcoursup dès la 2nde), et explorez la carte des formations, comparez les formations entre elles, etc.
   Posez-vous les questions utiles sur l'établissement qui vous intéresse.

3. **Faites des vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**

4. **Ne restez pas seuls avec vos questions** : échangez au lycée et profitez des rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur, des Lives Parcoursup, journées portes ouvertes, étudiants ambassadeurs.

5. **Préparez vous à choisir :** la phase d'admission va vite, vous devrez répondre aux propositions … alors préparez-vous à faire un choix.

Mais rassurez-vous, Parcoursup n'est qu'une première étape, vous avez le droit de vous réorienter !

Des services pour vous aider et répondre à vos questions

- **Le numéro vert 0 800 400 070**
  (en complément du numéro vert accessible depuis l'Outre-mer et l'étranger, des numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur le site parcoursup.gouv.fr)

- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup

- **Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook, TikTok, Linkedin, Youtube)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils

- **Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp** pour être informés des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac.
  Pensez à activer les notifications pour recevoir toutes les informations.

- **Des tutos vidéos, des quiz et une FAQ très riche (avec un moteur de recherche intégré)**

- **Un site d'entrainement** pour vous préparer à la phase d'admission

Pensez aussi à préparer votre future vie étudiant

- **Bourse sur critères sociaux :** vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr

Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse

- **Aide à la mobilité :** Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.

- **Logement en résidence universitaire :** pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouverunlogement.lescrous.fr . Pour toute question, une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr

- **Santé :** pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale. Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroitssociaux.gouv.fr

Permanences Psychologue de l'éducation nationale

- **Au lycée** : Mme CHATENET et M FRIOUX-GUILLET
  - Les mardi et jeudi, prise de rendez-vous à la vie scolaire

- **Au Centre d'Information et d'Orientation**
  - Prise de rendez-vous au 05.16.52.69.10

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

Parcoursup.gouv.fr

@parcoursupinfo

@parcoursup_info

@parcoursup info

@etudiantgouv